CALE ECHAFAUDAGE INCLINÉE EN PP - LOT DE 40
Référence : 19112

RESUME

La cale pour pied d'échafaudage inclinée est conçue pour compenser les dénivelés et les sols en pente.

Elle offre un rattrapage de niveau continu de 17 à 29 mm.

Elle conserve la fonction principale de répartir la charge de l'échafaudage, empêche le poinçonnement du sol et la couleur jaune vive garantit une haute visibilité pour la sécurité des piétons.

Son poids est de 320 g, soit 12,8 kg pour 40 unités.

Les points forts :

- Adaptation aux pentes
- Stabilité et protection
- Sécurité
- Haute résistance (PP)

DESCRIPTION

Tout savoir sur la cale echafaudage inclinée en PP

L'utilisation de cette cale inclinée pour vérins d'échafaudage a

des avantages clés :

- L'adaptation aux pentes : cette cale inclinée permet de compenser le dénivelé des trottoirs, voiries et terrains accidentés, ce qui garantit la verticalité des montants d'échafaudages.
- La stabilité et la protection : elle empêche les platines de glisser ou de déformer l'asphalte et les sols sensibles.
- La sécurité renforcée : sa couleur jaune vif réduit les risques de trébuchement.
- La résistance : le polypropylène (PP) est robuste, imputrescible, résistant à l'eau, au gel et aux rayons UV.

Elle mesure 248 mm x 188 mm et a une épaisseur de 17 à 29 mm.

Elle a un poids de 320 g par unité et donc 12,8 kg pour 40 unités.

Le rattrapage de niveau est une problématique critique lors de l'installation d'échafaudages sur les sols non plans. Cette cale inclinée répond aux exigences suivantes :

- Norme NF EN 12811-1 (Équipements temporaires de chantier) : cette norme impose que les charges soient transmises au sol de façon stable, sans risque de glissement. Le profil incliné de cette calle permet de retrouver un appui optimal pour la platine du vétin, empêchant la création de moments de flexion parasites dans les montants de base.
- Recommandation R408 (INRS / CRAMIF) : elle exige un calage approprié sous les appuis de l'échafaudage en tenant compte de la déclivité du sol. L'utilisation de

cales inclinées est alors obligatoire.

- Décret 2004-924 (Code du travail) : l'employeur doit s'assurer que les appuis de l'échafaudage sont protégés contre les risques de glissement. Cette cale nivelée participe directement à la conformité de l'installation.

Découvrez tous les échafaudages pour façadiers, comme l'échafaudage fixe ou l'échafaudage transformable.

Caractéristiques techniques de la semelle pour pied d'échafaudage

Matériau : Polypropylène (PP)

Couleur : Jaune (haute visibilité)

Spécificité : Inclinée (pente intégrée)

Dimensions : 248 x 188 mm

Épaisseur : De 17 mm à 29 mm

Poids : 320 g (12,8 kg / 40 unités)

Conditionnement : par lot de 40